

Pour les réfugiés : quelques cas récents signalés par le Comité pour le placement des intellectuels réfugiés (Genève)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **26 (1938)**

Heft 533

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour les réfugiés

Quelques cas récents signalés par le Comité pour le placement des intellectuels réfugiés (Genève).

Le couple X. a dû quitter l'Allemagne avant le 30 octobre. Le mari a passé 5 mois dans un camp de concentration, et pour en être libéré a dû prendre l'engagement formel de quitter l'Allemagne ainsi que sa femme. Il a un « affidavit » et obtiendra probablement en janvier ou en février le visa d'émigration pour les Etats-Unis. Mais où ira-t-il en attendant? Pour tous les autres pays, un visa est nécessaire, et tous les pays européens demandent à la frontière un visa pour un pays d'outre-mer et la garantie d'une certaine somme avant de délivrer leur visa, même pour un séjour de durée limitée. Il s'agit donc seulement dans ce cas-ci de trouver un pays qui permette aux époux X. un séjour de 4 mois seulement en attendant leur départ pour les Etats-Unis. Si ce pays ne se trouve pas, M. X. devra retourner dans un camp de concentration, ce qui équivaut à la mort.

Un couple aisé, accompagné d'un enfant, a obtenu un visa touristique pour la Suisse. Mais pendant ce séjour en Suisse, ce couple a pu lier des relations commerciales avec l'Angleterre et a obtenu oralement la permission des autorités d'établir une fabrique de chocolat dans les « contrées de détresse » d'Angleterre, sur la foi de quoi les machines, les meubles, etc. ont été expédiés outre-Manche. Mais l'autorisation du Home Office tarde à venir, malgré toutes les démarches; le permis de séjour touristique en Suisse arrive à son terme et ne sera pas renouvelé, et il est impossible d'obtenir le visa d'un autre pays pour y attendre l'arrivée de l'autorisation du Home Office. Que faire?

Un couple allemand avec un enfant a émigré en Italie avec une certaine fortune, qu'il y a dépensé. Et maintenant, la situation politique l'oblige à quitter l'Italie et ils sont venus en Suisse. Le mari, un intellectuel, a 40 ans, et l'émigration dans un pays de l'Amérique du Sud n'entre pas en ligne de compte dans son cas. Il faut

1 Un affidavit est la caution d'entretien fournie par des personnes connues résidant dans le pays d'émigration, ce qui garantit que l'émigrant ne tombera pas à la charge de l'assistance publique dans ce pays (Red.).

compter 1 à 2 ans avant que ce ménage obtienne un visa d'immigration et plusieurs mois pour obtenir un « affidavit ». La Suisse a prolongé de 3 à 5 mois la validité de leur permis de séjour, mais ne la prolongera certainement pas au-delà de ce délai. Où aller en attendant?

Un homme de 65 ans a dû quitter l'Allemagne pour motifs politiques. Il a séjourné en Hollande, mais n'a pas pu y rester, puis en France, et se trouve depuis bientôt 6 semaines en Suisse. N'étant pas au courant des démarches à faire, il ne s'est pas présenté à la police des étrangers, ne peut pas rester en Suisse, ni rentrer en Allemagne. Son passeport est périmé. Comme il veut à tout prix émigrer dans un pays d'outre-mer, on cherche à obtenir pour lui un visa touristique pour un petit Etat de l'Amérique centrale; mais qui se chargera des frais? Impossible de songer à le placer dans un asile de vieillards en Suisse, puisqu'il est étranger et que personne ne payera pour lui.

Un couple d'intellectuels, âgés d'environ 50 ans, et ne disposant que de moyens restreints, a quitté Vienne et est venu en Suisse. Son intention était d'aller aux Etats-Unis, mais son « affidavit » n'étant pas estimé suffisant, des efforts ont été faits pour obtenir un visa d'immigration pour un pays quelconque. L'on parvient à en obtenir un pour l'Haïti, mais au moment de prendre leur billet, l'agence de voyage exige une autorisation du gouvernement d'Haïti et se refuse à délivrer le billet, faute de cette autorisation. Pour tous les autres pays d'outre-mer, l'on ne peut obtenir que des visas touristiques, sur dépôt d'une certaine somme. Que faire?

Une jeune juive polonaise, habitant Vienne, a quitté cette ville il y a quelques mois, et est venue dans une station de montagne où des amis l'ont accueillie. Mais étant arrivée en Suisse sans visa spécial, elle est menacée d'expulsion dans un bref délai, à moins qu'elle ne puisse présenter une caution de 2.000 fr. Ses amis sont dans l'incapacité de réunir cette somme, et le fait qu'elle a passé la frontière sans visa spécial empêche sa légation de rien faire pour elle. Où va-t-elle aller? Elle n'a que 25 ans, était à Vienne le soutien de sa mère, et ne connaît personne nulle part.

Cette liste de cas navrants, qu'il serait facile d'allonger encore, se passe de commentaires. Et disons-nous qu'il ne s'agit là que

l'un seul des Comités qui travaillent sur notre sol pour venir en aide à ces malheureux: on se rend compte par là des récits que chacun pourrait fournir!

Comme le savent sans doute nos lecteurs, ces divers Comités (il y en a à Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Zurich, etc.) se sont fédérés en un Office central suisse d'aide aux réfugiés, dont le siège est actuellement à Zurich, la présidence venant d'être assumée par notre ancien collègue au Comité de l'Association pour le Suffrage, M. R. Briner, maintenant conseiller d'Etat et chef du Département de police. Cet Office central envisage une double tâche: l'organisation de camps pour hospitaliser les réfugiés (l'homme de grand cœur et de vision claire qu'est Fritz Wartenweiler, bien connu comme éducateur populaire, a déjà installé un de ces camps dans les locaux de sa colonie du Herzberg, près d'Arar) et d'autre part une grande collecte à travers toute la Suisse.

C'est sur cette collecte, qui débutera le 14 novembre pour durer deux semaines, sera faite par les soins de Comités cantonaux constitués à cette occasion, et précédée d'un appel lancé dans toute la presse, que nous venons attirer, dès aujourd'hui l'attention de tous nos lecteurs et lectrices, leur demandant instamment de lui réserver tout l'effort financier qu'ils pourraient faire pour venir en aide aux réfugiés. Les exemples qui précèdent montrent assez à quel point l'argent est nécessaire, soit pour déposer des cautions, soit pour payer les frais des formalités d'expatriation, soit même pour vivre tout simplement durant les quelques semaines de séjour en Suisse octroyées par la police fédérale des étrangers, pour qu'il soit nécessaire d'insister ici sur l'urgence du geste que l'on attend de chacun.

Notre souscription

Dr. et Mme M. M. (Lausanne) . Fr. 20.—
Mlle G. M. (Genève) » 2.—

Total: Fr. 22.—

Listes précédentes » 72.—

Total à ce jour: Fr. 94.—

Tous nos remerciements pour ces dons, qui sont versés au fur et à mesure au Comité de placement pour les intellectuels réfugiés (Genève).
Chèque postal No 1. 943. Prière d'indiquer au dos du chèque « Pour les réfugiés ».



Reprise d'activité à Genève.

C'est par son Assemblée générale annuelle, renvoyée à l'automne en raison des assises de l'Assemblée générale suisse tenue en juin à Genève, que débute la reprise d'activité de l'Association genevoise pour le suffrage féminin. Après les rapports administratifs, dont celui sur l'activité du Comité fut présenté en termes excellents par M^{me} Kammacher, avocate, M^{me} Prince eut la satisfaction d'annoncer à l'Assemblée l'aboutissement de la collecte des signatures en faveur de l'ini-

femmes, dans tous les pays, suffragistes ou non, s'est porté sur l'action sociale où toutes, à quelque parti qu'elles s'apparentent, se sont ralliées au même idéal: améliorer les conditions de vie de l'humanité.

Tel est le bilan des acquisitions faites par les femmes dans la période contemporaine de l'histoire. Il est légitime de rechercher, en contre-partie, si ces « émancipées », qui ont souvent lutté vaillamment pour la cause féminine, ont justifié la confiance qui leur a été faite, ont tenu leurs promesses. Sur les conséquences de l'émancipation féminine, je rends la parole à la conférencière, en citant la conclusion de son exposé:

« La famille et la race (au sens général du mot) ont bénéficié du progrès intellectuel des femmes: la mortalité infantile a diminué, l'éducation des enfants est meilleure dans des foyers où règne une atmosphère de compréhension plus haute. La femme ne s'est pas déféminisée comme on l'avait craint à l'âge héroïque des premières luttes et de certains succès du combat même. Elle a su concilier au contraire, et souvent non sans mérite, ses rôles de femme, de mère, de maîtresse de maison, de travailleuse, réaliser un équilibre difficile et heureux. Elle a su rendre sa vie plus intéressante et haute, tout en restant l'âme de la maison, celle sur qui l'on s'appuie.

Je ne reviendrai pas sur tout ce que l'économie générale gagne au travail des femmes. Dans la masse des efforts humains, si aucun n'est absolument négligeable, comment ne pas penser que des millions de travailleurs contribuent fortement au progrès matériel et à l'essor de la civilisation. Ces efforts s'intègrent dans le progrès humain, le nuancent et le fortifient sans cesse. Ils réclament par leur étendue, par leurs caractères, par leur permanence, l'attention de l'historien.

Mais alors même que les résultats seraient moins nets, moins significatifs qu'il ne nous semble, l'histoire doit enregistrer le mouvement

tiative populaire. Sous peu, ces 5500 signatures seront déposées en Chancellerie, début de la procédure propre au cheminement de toute l'initiative.

Cette bonne nouvelle fut suivie d'une causerie pittoresque de M^{lle} Gourd qui fit revivre devant son auditoire les fêtes du « Jubilé » du Conseil International des Femmes qui eut lieu cet été dans la ville romantique d'Edimbourg, pays d'origine de Lady Aberdeen. Présidente du Conseil pendant 36 ans. En résumé, séance fort encourageante malgré les événements si lourds de la semaine précédente. X.

Réunion du Comité Central.

C'est une longue et intéressante séance, de près de 7 heures d'affilée, tout juste coupée par un souper en commun, qu'a tenue à Berne, le 22 octobre dernier, le Comité Central de l'Associa-

tion suisse pour le Suffrage. En effet, cet Exécutif ne s'étant pas réuni depuis sa rencontre à Genève au mois de mai, nombreuses étaient les questions qui se pressaient à son ordre du jour et qu'il a débattues sous la présidence de M^{me} Leuch.

féminin contemporain, car il est partie intégrante d'un tout indissoluble: il se rattache à la poussée générale des individus et des peuples vers l'affranchissement au cours du XIX^e siècle, à ces vagues de fond, lentes et inégales, mais puissantes et irrésistibles, qui portent les groupes et les êtres maintenus en sujétion ou en infériorité à réclamer tôt ou tard leur droit à la vie par la justice et la liberté.

Il resterait à étudier quels sont les moyens pratiques, techniques à employer pour présenter de manière satisfaisante dans les manuels la question de l'émancipation féminine. M^{me} Schwab suggère que l'on choisisse dans tous les pays des correspondants compétents qui examineraient les manuels en usage, se mettraient en liaison avec les autorités chargées d'établir les programmes, avec les professeurs d'histoire, avec les auteurs de manuels.

En terminant ce compte-rendu, il m'est agréable de dire ici avec quel plaisir et quel intérêt, j'ai entendu l'exposé de M^{me} Schwab. Par la sûreté de sa documentation, par la fermeté et la pondération avec lesquelles elle a présenté, en face de faits soigneusement contrôlés, des considérations personnelles judicieuses, elles a bien servi cette cause féminine qui lui est si chère.

Marguerite MAIRE.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro
Librairie Payot, rue du Marché, Genève
A l'Union des Femmes, r. Et.-Dumont, 22
A l'Administration, 7, rte de Chêne.

Les Expositions

Les femmes peintres lausannoises au Musée Arlaud

« Décidément, nos femmes peintres sont en progrès », disait à l'ouverture de l'exposition de la Section de Lausanne de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, un de leurs collègues masculins que ne trouble point la jalousie.

En effet, cette exposition, ouverte jusqu'au 3 novembre au Musée Arlaud, à Lausanne, est très réussie, forme un tout bien homogène et contient des œuvres de valeur; signalons tout d'abord la place d'honneur faite à M^{lle} L. Gloor, la vénéralisée doyenne des femmes peintres, la fondatrice en 1903 et pendant longtemps la présidente de la section, qui expose une dizaine de ses dessins colorés faits en Provence ou au bord

de notre lac, œuvres pleines de finesse et d'esprit, qu'anime une atmosphère discrète et pleine de charme.

Nanette Genoud, la plus brillante des jeunes, est représentée par quatre de ses meilleures toiles, nu, paysage et portrait; on a remarqué le premier soir déjà deux paysages lumineux, bien campés. Solides et nerveux de M^{lle} D. Cuénod, qui dirige à Lausanne la galerie du Lion d'Or; S. Giauque, que le mal cloue sur un lit d'hôpital depuis de longs mois, a tenu d'être avec ses sœurs et leur a envoyé quatre jolis petits paysages, où elle se rappelle qu'elle a fait de la miniature; M^{lle} V. Milliquet expose des paysages très réussis; M^{me} L. Contat, des fleurs denses et solides; M^{lle} Germaine Ernst, qui dirige avec fermeté la section, des paysages intéressants, M^{me} Randin-Recordon un pont de Paudex bien bâti et bien en place. On ne peut tout citer, bien que tout ou presque tout soit bon.

S. B.



G. ERNST : L'enterrement